

Chronique aérienne : la formation des cadres de l'aviation

Autor(en): **Henchoz, P.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue Militaire Suisse**

Band (Jahr): **101 (1956)**

Heft 6

PDF erstellt am: **26.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-342744>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Chronique aérienne**La formation des cadres de l'aviation**

L'armée de milice aura toujours le caractère de quelque chose d'incomplet et d'inachevé. Le général Wille l'a dit avant nous.

De la bouche d'un chef aussi respecté, nous ne saurions considérer cette remarque comme une critique défaitiste. C'est au contraire un fait indéniable dont nous avons à nous pénétrer, une vérité qui devrait nous épargner de glisser inconsciemment vers un confortable dilettantisme.

Certes la perfection n'est pas de ce monde, elle n'est d'aucun système militaire, que celui-ci soit basé sur le service à long terme ou la milice.

Or la plupart du temps, lorsqu'on émet des critiques sur l'imperfection et les lacunes inévitables de notre instruction, c'est à la troupe que l'on songe. C'est presque toujours de la troupe qu'il s'agit lorsque la durée de nos périodes de service est mise en cause. Mais la troupe, chacun le sait, ne vaut que par ses chefs et les chefs ne valent que par l'éducation et l'instruction qu'on leur donne.

Dans le domaine des cadres, le système de milice a ses avantages. Le plus grand probablement réside dans la possibilité de faire appel à des hommes ayant un niveau intellectuel intéressant, et étant amenés, de par leur profession, à résoudre des problèmes favorisant l'épanouissement des aptitudes réclamées d'un chef militaire. Epargnés par les risques du métier des armes, la routine en particulier, ils font preuve dans leur majorité de bon sens et de vivacité d'esprit, qualités indispensables que l'on ne saurait développer si elles ne sont pas naturelles, même chez un professionnel.

En revanche, la brièveté de nos périodes d'instruction renferme certains risques qui s'aggravent au fur et à mesure que les moyens de combat se compliquent et se multiplient. Ces

risques sont parfaitement perceptibles dès l'instant où l'on réalise combien notre instruction et nos exercices du temps de paix ne donnent qu'une image très imparfaite de la réalité, de cette réalité qui se nomme entre autres feu, servitudes techniques de toutes natures, ampleur et complexité des ravitaillements.

La primauté de la tactique domine l'instruction de nos cadres. Dans la majeure partie de nos écoles et cours d'officiers, dans les écoles centrales en particulier, elle forme le thème essentiel des exercices. On admet que durant le temps où ils sont ensemble, les officiers des différentes armes combattantes doivent apprendre à se connaître et à coopérer. On leur laisse ensuite le soin de parfaire leur formation particulière dans les cours techniques ou dans les écoles de leur spécialité.

Il n'y a aucune objection à faire en ce qui concerne l'infanterie. C'est elle qui sans aucun doute profite le plus largement d'un système qu'elle a en grande partie instauré et où elle a toujours dominé.

En ce qui concerne l'artillerie, il semble bien que le travail exclusivement interarmes ne peut pas la satisfaire. La présence d'un chef de l'artillerie dans les écoles centrales et l'enseignement particulier donné aux élèves de cette arme est la preuve que les exercices tactiques ne répondent pas à tous les besoins d'un futur commandant de batterie, de groupe ou de régiment. Le génie résout le problème de façon à peu près analogue. Les officiers des transmissions prévus pour commander un groupe vont chercher non plus à l'école Centrale II mais dans les cours EMG un cadre à leur mesure et des thèmes mieux à leur portée.

Ces amendements apportés à un système d'instruction inspiré très fortement de la tactique de l'infanterie démontrent que, malgré l'attrait considérable que l'on trouve à jouer les commandants de compagnie de fusiliers, de bataillon, voire de régiment, il subsiste pour les membres des armes dites spéciales un certain nombre de préoccupations propres ne revêtant d'intérêt que pour eux.

* * *

De quoi font figure les aviateurs dans cette affaire ? D'in-
vités, de parents pauvres ? Nous ne voulons blesser personne
en révélant les aspects quelque peu surprenants de notre
méthode actuelle. Conscients qu'ils représentent une modeste
minorité, les aviateurs se sont jusqu'ici inclinés avec plus ou
moins de bonne grâce.

Il sera bon de rappeler cependant qu'une tentative fut
faite, durant les années de service actif, pour donner entre
autres à nos futurs commandants d'escadrilles une formation
plus conforme à leurs besoins. Des écoles centrales des troupes
d'aviation et de DCA furent organisées, sauf erreur durant
deux ans. On y renonça par la suite. Nous n'avons jamais su
exactement pourquoi.

Notre aviation, essentiellement arme d'appui des troupes
terrestres, doit disposer d'officiers au courant de la tactique
de ces troupes. Les opinions sont unanimes sur ce point. Mais
où celles-ci divergent, c'est dans la forme et surtout les dimen-
sions à donner à cette connaissance.

L'aviation est considérée, à juste titre, comme la réserve
mobile du commandant en chef. L'espace dans lequel elle doit
donc se préparer à intervenir devient instantanément celui
qui préoccupe le général, c'est-à-dire la plus grande partie du
territoire national et probablement même davantage. Ceci
est une première constatation. Une seconde est qu'elle doit
être à même de pouvoir agir rapidement sur n'importe quel
point de cette zone d'opération et de déplacer le centre de
gravité de ses actions d'un point sur un autre, ces points
pouvant être éloignés les uns des autres de plusieurs centaines
de kilomètres. Voici à quelle échelle travaille non seulement le
commandant de l'aviation, mais encore le dernier de ses pilotes.
Certes l'engagement lui-même finit toujours par aboutir à un
point précis, point qui peut se trouver être très près du dis-
positif terrestre des troupes amies. Cela ne change toutefois

rien à l'affaire, car ce point n'intéresse le chef de formation que d'une manière fugitive, le temps que lui accorde son avion lancé à la vitesse d'un kilomètre toutes les quatre ou cinq secondes. Pour le pilote, la coopération consistera à connaître sommairement le dispositif des troupes amies et ennemies, à s'approcher de l'objectif correctement peut-être à une heure très précise en évitant les zones de DCA et d'artillerie, à trouver ensuite cet objectif, ce qui ne sera pas toujours une affaire aisée, à l'attaquer puis à dégager le plus rapidement possible harcelé encore par le même souci d'échapper dans toute la mesure du possible aux feux terrestres. C'est tout ! Cela semble peu de chose, cela représente cependant une série de préoccupations et de décisions de caractère typiquement aérien, dont l'existence même échappe aux troupes engagées en surface.

Or ce chef de formation apprend aujourd'hui la tactique dans une école centrale I où quatre semaines durant, il va se familiariser beaucoup avec la conduite du combat de l'infanterie, un peu avec celle des troupes légères, de l'artillerie et du génie, et pas du tout avec celle de son arme. Il rentrera chez lui avec un sentiment mélangé, celui d'un homme à qui l'on a exposé des choses intéressantes, avec lequel on a été aimable et compréhensif ... Mais il se retrouvera aussi singulièrement démuné, car son métier de chef d'une formation d'avions de combat n'aura jamais été abordé.

Cette constatation est également valable dans le cas des écoles centrales II et III avec une réserve cependant que plus les thèmes tactiques s'élargissent, plus ils tendent à rejoindre les dimensions auxquelles l'aviateur est habitué à travailler. La formation des officiers EMG de l'aviation peut être abordée dans un esprit analogue. Si le cadre dans lequel se déroule le travail, unité et corps d'armée voire même armée, est ici conforme, ce qui se déroule dans ses limites ne leur fournit hélas, que trop rarement un moyen de se former en vue des tâches particulières du front, du renseignement ou des arrières d'une force aérienne.

On objectera à cela qu'un des buts essentiels de ces écoles reste la pratique du travail interarmes. Cette objection est à notre avis insuffisante. Elle oublie que la brièveté de nos périodes de formation nous contraint à en éliminer tout ce qui serait souhaitable certes, mais qui en réalité n'est qu'accessoire, pour nous concentrer sur l'essentiel. Ceci est loin d'être le cas aujourd'hui en matière d'aviation. Nous inculquons à nos chefs de formations de milice des notions qu'un étranger, homme de métier, ignore dans la plupart des cas.

* * *

Où chercher le remède ?

Dans les grandes lignes, il existe deux possibilités. Soit revenir au système des écoles d'armes, soit chercher à améliorer l'organisation actuelle en tenant davantage compte des besoins aériens des élèves aviateurs de nos écoles interarmes. Disons d'emblée qu'une seule solution identique pour tous les échelons de la formation est inconcevable, les éléments devant y conduire présentant d'assez sensibles différences suivant les grades.

La formation du futur commandant d'unité est sans contredit la plus importante. Dans notre organisation, et jusqu'à plus ample informé, le capitaine est le chef de la formation communément engagée, l'escadrille ¹. C'est lui qui aujourd'hui encore prend en l'air la plupart des décisions relatives à la conduite des formations. C'est dire combien son instruction tactique revêt d'importance. Il n'apprendra que fort difficilement plus tard, et parfois au prix d'expériences coûteuses, ce qu'il n'aura pas acquis au cours des services de franchissement de grade. L'école centrale I dans sa solution actuelle, nous l'avons déjà dit, est d'un profit insuffisant. Seule une instruction donnée dans un cours spécial, que l'on nommera comme on voudra, permettra d'acquérir en quatre semaines

¹ Il est possible que d'ici quelque temps, par la création de formations organiques supérieures, cette compétence soit déléguée à un officier plus élevé en grade.

la somme des notions indispensables à un futur commandant d'escadrille. Que ceux qui pourraient craindre de voir nos aviateurs perdre cet esprit interarmes auquel on tient tant se tranquillisent ! Quelques jours consacrés à des visites de troupes en campagne compenseront largement les nombreuses séances d'exercices tactiques d'un caractère par trop limité, et réclament un effort d'imagination que seul peut faire celui qui connaît bien les troupes qu'il manipule ainsi en pensée.

Le chef d'escadre, second échelon dans la hiérarchie du commandement aérien, est en quelque sorte et pour l'instant encore, un officier supérieur adjoint au commandant de régiment. Sa tâche consiste davantage à préparer et à coordonner l'engagement des formations du régiment qu'à s'engager soi-même. Il est possible que d'ici quelque temps, il devienne réellement le commandant d'une escadre. Ce changement n'aura pratiquement pas d'influence sur sa formation tactique, qui doit rester à la mesure de ce que nous disions au début. Une plus large place doit être réservée ici aux problèmes que pose la coopération aéroterrestre. Le programme des écoles centrales II reste cependant à notre avis inadapté, ne répondant encore une fois qu'insuffisamment aux problèmes aériens soulevés par cette coopération et la conduite de grandes formations. La participation à un cours EMG II serait ici bien préférable. Nous ne voyons pas quelles difficultés majeures pourraient faire renoncer à la présence dans un tel cours d'un aviateur responsable de l'instruction spéciale et ceci tous les deux ans par exemple. Nous rappellerons simplement ici le cas des officiers des transmissions auxquels nous avons fait allusion plus haut.

La formation de commandants de régiment ne vaut guère la peine de s'alarmer. Il n'y a pas lieu pensons-nous de changer une formule qui n'intéresse que fort peu de monde, un officier tous les deux ou trois ans. La présence d'aviateurs à un échelon où l'on commence à se préoccuper d'engagements aériens ne peut être du reste que profitable aux officiers des troupes de terre.

L'instruction des officiers d'état-major général, elle enfin, ne donne guère matière à satisfaire les besoins propres d'un aviateur. Les problèmes du front sont dans la plupart des cas différents, le renseignement aérien a un caractère réflexe que les troupes terrestres ignorent souvent, et les arrières d'une force aérienne ont un autre aspect que ceux d'une division ou d'un corps. Là donc encore trop de questions accessoires et trop peu d'essentielles. Nous sommes persuadés qu'en créant, au moins pour certains travaux, des classes indépendantes, en modifiant quelque peu le programme des cours et en ajoutant aux exercices une phase aérienne, on arriverait à satisfaire tout le monde, tant il est vrai que coopération ne signifie pas seulement travail en commun, mais aussi connaissance et concessions réciproques.

Lt.-col. HENCHOZ

Chronique du tir

PROPOS SUR UN NOUVEAU PROGRAMME DE TIR OBLIGATOIRE

Sous ce titre, la *Gazette des carabiniers suisses* du 23 mars 1956 a publié un article écrit par le « Chef de la section des activités hors service du Groupement de l'instruction du D.M.F. », le colonel Lüthy.

En voici quelques passages.

« Quels services le pays réclame-t-il donc de ses fils pour maintenir en état de perpétuelle préparation son instrument de combat ? Rien d'autre que :

- une école de recrue,
- un cours de répétition de 20 jours par an.